

## Conseil du Département de Biologie

DEPOT DE LISTE DE CANDIDATURES  
REPRESENTANTS DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS et CHERCHEURS

DATE DU SCRUTIN : 12 mai 2020

A renvoyer à la commission électorale  
[patricia.uguen@universite-paris-saclay.fr](mailto:patricia.uguen@universite-paris-saclay.fr)

**COLLEGE** : Enseignants-chercheurs et chercheurs

**NOM DE LA LISTE** : Aucun

**Profession de foi** : oui

**LISTE DES CANDIDATS** :

	NOM	PRENOM	LABORATOIRE
Collège A	DELARUE	MARIANNE	Institut des Sciences des Plantes Paris-Saclay
	FAIRHEAD	CECILE	Génétique Quantitative et Evolution – Le Moulon
	JACQUIR	SABIR	Institut des Neurosciences Paris-Saclay
	JARDILLIER	LUDWIG	Laboratoire Ecologie Systématique et Evolution
	KAISER-ARNAULD	LAURE	Evolution Génomes Comportement Ecologie
	LESPINET	OLIVIER	Institut de Biologie Intégrative de la Cellule
	MONSORO-BURQ	ANNE-HELENE	Signalisation Radiobiologie et Cancer – Institut Curie Orsay
	NADOT	SOPHIE	Laboratoire Ecologie Systématique et Evolution
	SAULE	SIMON	Signalisation Radiobiologie et Cancer – Institut Curie Orsay
	VAN TILBEURGH	HERMAN	Institut de Biologie Intégrative de la Cellule

Collège B	COUELLE	FREDERIC	Centre d'Imagerie Multimodale – Institut Curie Orsay
	DREUX	CATHERINE	Pôle Relations internationales
	DUPORTETS	LINE	Institut d'Ecologie et des sciences de l'Environnement de Paris
	DUPRE-CROCHET	SOPHIE	Institut de Chimie Physique (ICP)
	GAKIERE	BERTRAND	Institut des Sciences des Plantes Paris-Saclay
	LEFEBVRE	CHRISTOPHE	Institut de Biologie Intégrative de la Cellule
	LEGRAND	JUDITH	Génétique Quantitative et Evolution – Le Moulon
	LENOIR	GUILLAUME	Institut de Biologie Intégrative de la Cellule
	LIOT	GERALDINE	Institut de Biologie François Jacob / MIRCen - CEA
	PANANCEAU	MARC	Institut des Neurosciences Paris-Saclay

Nombre de déclarations individuelles jointes : 20 (qui doit être égal à celui du nombre de candidats)

## **Profession de foi pour les élections du Conseil du Département de Biologie de l'UFR des Sciences.**

La Faculté des Sciences est l'une des 13 composantes de l'Université Paris-Saclay créée le 01/01/2020, en application du décret 2019-1131 du 5 novembre 2019. Pour les cinq années à venir, notre faculté va continuer à s'appuyer sur ses départements disciplinaires pour piloter sa politique de Formation, sa politique de Recherche et sa politique de gestion des moyens et des ressources humaines. Dans les années à venir, le Département de biologie va donc avoir un rôle essentiel de coordination entre notre UFR de tutelle, les Graduate Schools de l'Université Paris-Saclay, le collège premier cycle, l'ensemble des formations, les personnels et les unités de recherche qui y sont rattachées.

Au cours des prochaines années, l'Université Paris-Saclay, la Faculté des Sciences et le Département de biologie vont poursuivre leurs transformations respectives. Pour faire face aux tâches qui s'annoncent nombreuses, il convient donc de proposer une équipe de direction et d'animation du Département qui représente tous les champs disciplinaires de la biologie. Cette équipe, constituée de vingt membres élus, sera complétée par une vingtaine de membres invités, représentant les formations et unités de recherche non représentées par les membres élus. Élus, comme invités seront conviés lors de chaque conseil du département, une fois par mois. Afin de faciliter les interactions avec le conseil du Département, l'ensemble des personnels sera systématiquement informé de l'ordre du jour des réunions du conseil ainsi que des décisions prises par celui-ci. Ainsi, le conseil de Département souhaite poursuivre des actions soutenant l'articulation harmonieuse entre Enseignement et Recherche dans tous les domaines de la Biologie représentés à l'Université Paris Saclay, ainsi que l'ouverture de ces deux activités nationalement et internationalement. L'information large des personnels du Département, dans les formations comme dans les instituts de recherche, contribuera à fédérer l'ensemble des acteurs à ces objectifs.

Dès la rentrée prochaine, le Département de biologie va devoir assurer la mise en place des nouvelles maquettes de formation 2020-2025. Il va également devoir suivre les opérations de déménagement des services d'enseignements dans les nouveaux bâtiments (pôle Biologie-Pharmacie-Chimie), et la rénovation des bâtiments du campus vallée (bâtiments 332, 360, 362). Ces projets immobiliers devront se faire en maintenant la qualité de nos services administratifs et techniques et nous veillerons pour cela à leur assurer de bonnes conditions de travail.

Sur ces différents aspects, des arbitrages (moyens, personnels) devront nécessairement être faits par l'ensemble de notre communauté, par l'intermédiaire du conseil du Département. Toutes les informations et décisions seront transmises lors d'assemblées générales régulières, par un effort de communication accru via notre site web (<http://www.dep-biologie.universite-paris-saclay.fr>) ainsi que par des publipostages réguliers. Nous souhaitons en effet que notre département soit un département où tous les personnels pourront s'exprimer et il nous semble essentiel d'augmenter pour cela notre effort de communication et le niveau d'interaction entre les membres du Département et le conseil.

Parmi les nouvelles structures à se mettre en place au cours des prochains mois, les Graduate Schools (GS) vont avoir un rôle central d'animation de la recherche et des formations de niveau master et doctorat. Plusieurs de ces écoles seront en charge de la biologie et il nous semble essentiel que des liens forts soient créés par le Département avec chacune de ces GS. Pour cela, des représentants des diverses GS de biologie seront invités à siéger au conseil du Département et réciproquement, des membres du Département siégeront dans les conseils de ces différentes GS.

Afin que la voix des biologistes puisse être entendue dans les différents conseils et commissions de l'université, nous veillerons également à ce que le Département de Biologie soit représenté dans chacune de ces instances.

Dans 5 ans, les universités d'Evry Val-d'Essonne (UEVE) et de Versailles Saint-Quentin-En-Yvelines (UVSQ) devraient pleinement rejoindre l'Université Paris-Saclay. Au cours de ce mandat, il appartiendra au conseil de Département de préparer et d'accompagner l'intégration des collègues biologistes de ces deux établissements et de poursuivre avec eux les réflexions concernant les évolutions nécessaires de notre offre de formation et de nos structures afin que cette intégration soit une réussite.